

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

Fondettes, le 21 septembre 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2018
Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 2
Représentés par pouvoir : 8

L'an deux mille dix huit, le vingt septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Martine ABOT, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, David BRAULT, Benoît SAVARY, Anne MONNEAU, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU, Véronique THIMOIGNIER.

Représentés par pouvoir : Jean-Paul LAUNAY a donné pouvoir à François PILLOT, Michel PASQUIER a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Dominique SARDOU, Anne JUILLET a donné pouvoir à Yves PARINGAUX, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Nathalie LECLERCQ, Maryline ZUCARO a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Sylvain DEBEURE, Ilizette SA a donné pouvoir à Philippe LACROIX.

Absentes excusées : Laétitia DAVID, Yanne BENOIST.

Secrétaires de séance : Jean-Maurice GUEIT, Philippe DUBOIS.

Session ordinaire

● **Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire.

Toutes les décisions du Maire s'inscrivent dans le cadre des crédits ouverts au budget ou des autorisations de programme et crédits de paiement votés par le Conseil Municipal.

Date	Numéro	Nomenclature - objet			
06/03/18	DL20180306G037	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (R G-12 recette 304 €)			
26/04/18	DC20180426F067	Commande publique – Contrat de maintenance du panneau d'affichage polychrome simple face (avec la société LUMIPLAN pour 1 500 € HT annuel)			
12/06/18	DC20180612A092	Domaine et patrimoine – Utilisation par l'association « Tournoi du souvenir » du terrain de football Michel et Élise PEYTUREAU et des vestiaires Raymond TOURNOIS (à titre gracieux le 1 ^{er} juillet 2018)			
14/06/18	DC20180614C093	<p>Finances locales – Tarifs d'entrée des manifestations de la ville de Fondettes</p> <table border="1"> <tr> <td> <p><u>Séances de cinéma</u> 3 € (plein tarif) Billetterie avec possibilité d'invitations</p> </td> </tr> <tr> <td> <p><u>Fondettes Magic Show (26, 27, 28/10/2018)</u> 18,80 € (plein tarif) 15,80 € (enfants - 12 ans) 10,80 € (demandeurs d'emplois) 4 € (ateliers de magie) 16,80 € (tarif COS adultes) 13,80 € (tarif enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p> </td> </tr> <tr> <td> <p><u>Concert journée du patrimoine (15/09/2018)</u> 10,80 € (plein tarif) 8,80 € (étudiants et demandeurs d'emplois) Gratuit (enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p> </td> </tr> </table>	<p><u>Séances de cinéma</u> 3 € (plein tarif) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>	<p><u>Fondettes Magic Show (26, 27, 28/10/2018)</u> 18,80 € (plein tarif) 15,80 € (enfants - 12 ans) 10,80 € (demandeurs d'emplois) 4 € (ateliers de magie) 16,80 € (tarif COS adultes) 13,80 € (tarif enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>	<p><u>Concert journée du patrimoine (15/09/2018)</u> 10,80 € (plein tarif) 8,80 € (étudiants et demandeurs d'emplois) Gratuit (enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>
<p><u>Séances de cinéma</u> 3 € (plein tarif) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>					
<p><u>Fondettes Magic Show (26, 27, 28/10/2018)</u> 18,80 € (plein tarif) 15,80 € (enfants - 12 ans) 10,80 € (demandeurs d'emplois) 4 € (ateliers de magie) 16,80 € (tarif COS adultes) 13,80 € (tarif enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>					
<p><u>Concert journée du patrimoine (15/09/2018)</u> 10,80 € (plein tarif) 8,80 € (étudiants et demandeurs d'emplois) Gratuit (enfants – 12 ans) Billetterie avec possibilité d'invitations</p>					
14/06/18	DC20180614G094	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (C D-08 recette 304 €)			
15/06/18	DC20180615G095	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (L D-06 recette 152 €)			
15/06/18	DC20180615F096	Commande publique – Marché pour le spectacle pyrotechnique sonorisé le 26/08/18 à l'occasion de la fête de Fondettes (avec l'entreprise PYRO CONCEPT pour 4 583,33 € HT)			
18/06/18	DC20180618G097	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (R G-15 recette 152 €)			
18/06/18	DC20180618F098	Commande publique – Marché de service pour l'acquisition de décorations lumineuses pour les illuminations de Noël (avec BLACHERE Illuminations SAS pour 20 521,49 € TTC)			
19/06/18	DC20180619F099	Commande publique – Contrat d'étude géotechnique avec GINGER CEBTP dans le cadre du recours contre l'arrêté de 2017 de non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2016 (pour 2 150 € HT soit 350 € forfaitaire et 120 € HT par expertise concernant 15 habitations à Fondettes)			

19/06/18	DC20180619F100	Commande publique – Marché pour l'acquisition de matériel anti-tags (avec la société France Gommage (pour 5 940 € TTC et la fourniture de 2 tonnes de granulats pour 1 524 € TTC)																										
22/06/18	DC20180622F101	Commande publique – Marché pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs (avec la société MOTIV SOLUTIONS moyennant un prix forfaitaire de 9 580 € HT pour 4 tableaux – 1 par école - et une partie par bons de commande – Stylets passifs, boîtiers de connections, etc.. – pour un maximum de 12 000 € HT annuel)																										
25/06/18	DC20180625G102	Domaine et patrimoine – Octroi d'une case de columbarium dans le cimetière du cœur de ville (Col D n°15 recette 304 €)																										
25/06/18	DC20180625F103	Finances locales – Tarifs des services publics et occupation du domaine public pour 2019 (+ 2 % de revalorisation des tarifs de concessions de cimetière, columbarium, droits de place pour les marchés et les taxis)																										
25/06/18	DC20180625F104	<p>Finances locales – Tarifs des services publics pour l'année scolaire 2018/2019 (+ 2 % arrondis pour le transport scolaire, la garderie périscolaire, les activités sportives, les locations de salles et la restauration scolaire)</p> <p><u>Prix de la restauration scolaire</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réguliers par tranche de QF</th> <th>2018/2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- de 500 €</td> <td>2,80 €</td> </tr> <tr> <td>501 à 700 €</td> <td>3,10 €</td> </tr> <tr> <td>701 à 1 100 €</td> <td>3,20 €</td> </tr> <tr> <td>1 101 à 1 360 €</td> <td>3,25 €</td> </tr> <tr> <td>1 361 à 2 000 €</td> <td>3,45 €</td> </tr> <tr> <td>2 001 à 2 600 €</td> <td>3,60 €</td> </tr> <tr> <td>> 2 601 €</td> <td>3,85 €</td> </tr> <tr> <th>Occasionnels sans QF</th> <th>2018/2019</th> </tr> <tr> <td>Enfant occasionnel</td> <td>4,20 €</td> </tr> <tr> <td>Protocole accueil individualisé</td> <td>1,25 €</td> </tr> <tr> <td>Personnel communal/ métropole</td> <td>4,45 €</td> </tr> <tr> <td>Éducation nationale et invités</td> <td>5,65 €</td> </tr> </tbody> </table>	Réguliers par tranche de QF	2018/2019	- de 500 €	2,80 €	501 à 700 €	3,10 €	701 à 1 100 €	3,20 €	1 101 à 1 360 €	3,25 €	1 361 à 2 000 €	3,45 €	2 001 à 2 600 €	3,60 €	> 2 601 €	3,85 €	Occasionnels sans QF	2018/2019	Enfant occasionnel	4,20 €	Protocole accueil individualisé	1,25 €	Personnel communal/ métropole	4,45 €	Éducation nationale et invités	5,65 €
Réguliers par tranche de QF	2018/2019																											
- de 500 €	2,80 €																											
501 à 700 €	3,10 €																											
701 à 1 100 €	3,20 €																											
1 101 à 1 360 €	3,25 €																											
1 361 à 2 000 €	3,45 €																											
2 001 à 2 600 €	3,60 €																											
> 2 601 €	3,85 €																											
Occasionnels sans QF	2018/2019																											
Enfant occasionnel	4,20 €																											
Protocole accueil individualisé	1,25 €																											
Personnel communal/ métropole	4,45 €																											
Éducation nationale et invités	5,65 €																											
25/06/18	DC20180625F105	Finances locales – Tarif de location d'un logement appartenant à la Commune (le logement de l'abbé étant indexé sur l'indice du coût de revalorisation des loyers qui n'a pas évolué, le montant reste le même soit 233,91 € (pour l'année 2018)																										
25/06/18	DC20180625C106	Commande publique – Contrat de cession avec la Sarl Michel Martial Organisation pour le droit d'exploitation du spectacle de Xavier STUBBE (à l'occasion de la fête des enfants le 3 février 2019 pour 2 640 € TTC)																										
25/06/18	DC20180625F107	Commande publique – Avenant n°1 au marché d'installation de vidéo protection et de génie civil (avec BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES pour la tranche optionnelle n°2 – Le marché s'élève désormais à 41 500 € HT maximum)																										
05/07/18	DC20180705F108	<p>Commande publique – Marché de fourniture de produits d'hygiène et d'entretien (accord-cadres à bons de commande :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Entreprise</th> <th>Prix HT maximum/an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 – Sacs poubelle</td> <td>FICHOT HYGIÈNE</td> <td>5 000 €</td> </tr> <tr> <td>2 – Brosserie et fournitures diverses</td> <td>LANGLE SAS</td> <td>15 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Entreprise	Prix HT maximum/an	1 – Sacs poubelle	FICHOT HYGIÈNE	5 000 €	2 – Brosserie et fournitures diverses	LANGLE SAS	15 000 €																	
Lot	Entreprise	Prix HT maximum/an																										
1 – Sacs poubelle	FICHOT HYGIÈNE	5 000 €																										
2 – Brosserie et fournitures diverses	LANGLE SAS	15 000 €																										

		3 – Produits hygiène et entretien	PLG GRAND OUEST	14 000 €
		4 – Produits spécifiques accueil enfants/restauration	PLG GRAND OUEST	10 000 €
11/07/18	DC20180711F109	Commande publique – Marché de travaux pour l'aménagement d'un mur de soutènement à l'école Françoise Dolto (avec la société Les Artisans Paysagistes moyennant 9 993,70 € HT pour la tranche ferme correspondant à une partie du mur. L'autre partie est prévue en tranche optionnelle pour un coût de 16 193,43 € HT)		
11/07/18	DC20180711F110	Commande publique – Marché de travaux pour le réaménagement de la salle Jacques Villeret à l'Espace Culturel de l'Aubrière		
		Lot	Entreprise	Montant HT
		1 – démolition, maçonnerie	SARL CAZY GUILLAUME	64 780,25 €
		2 – charpentes, couvertures	SOCIÉTÉ BOUSSIQUET	11 800,00 €
		3 – menuiseries extérieures	SOCIÉTÉ TREFOUS	13 760,00 €
		4 – menuiseries intérieures	ETABLISSEMENT VILLEVAUDET	11 844,05 €
		5 – parquet massif bois	SOCIÉTÉ UNIVERS PARQUET	11 900,00 €
		6 – doublage cloisons, plafonds	SOCIÉTÉ MV AMÉNAGEMENT	13 850,00 €
		7 – plomberie sanitaire, chauffage	SAS HERVE THERMIQUE	28 800,00 €
		8 – électricité	SARL NOUVEL ENERGIE	16 722,72 €
		9 – carrelages, faïences	EURL ALEXIS BRAZILIER	8 600,00 €
		10 – peinture, signalétique	SOCIÉTÉ FRÉHEL	10 078,11 €
		11 – audio-visuel	INEO CENTRE	7 625,02 €
16/07/18	DC20180716G111	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (Z-C D-11 recette 304 €)		
16/07/18	DC20180716G112	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (K D-13 recette 152 €)		
25/07/18	DC20180725G113	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (cavurne n°39 recette 152 €)		
25/07/18	DC20180725G114	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (emplacement E G-06 recette 304 €)		
31/07/18	DC20180731G115	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (emplacement E G-30 recette 304 €)		
09/08/18	DC20180809F117	Commande publique – Acquisition d'une borne multimédia pour l'accueil de l'Hôtel de ville (avec l'entreprise ALKEV LA BORNE MULTIMEDIA, y compris imprimante, pour un montant de 4 009 € HT avec maintenance durant deux ans)		

09/08/18	DC20180809F118	Commande publique – Marché de travaux de requalification de l'entrée du cimetière du cœur historique									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Entreprise</th> <th>Coût HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 – VRD</td> <td>TAE Fondettes</td> <td>77 204,07 €</td> </tr> <tr> <td>5 – Peinture</td> <td>FREHEL Tours</td> <td>3 200,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Entreprise	Coût HT	1 – VRD	TAE Fondettes	77 204,07 €	5 – Peinture	FREHEL Tours	3 200,00 €
		Lot	Entreprise	Coût HT							
		1 – VRD	TAE Fondettes	77 204,07 €							
5 – Peinture	FREHEL Tours	3 200,00 €									
Les lots n°2 (fourniture, espaces verts), n°3 (charpente couverture zinguerie) et n°4 (serrurerie) sont déclarés infructueux.											
10/08/18	DC20180810F119	Commande publique – Marché de travaux de charpente-couverture et serrurerie pour la requalification de l'entrée du cimetière du cœur historique									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Entreprise</th> <th>Coût HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3 – Charpente couverture zinguerie</td> <td>SARL HIROU FRERES Pernay</td> <td>10 717,02 €</td> </tr> <tr> <td>4 – Peinture</td> <td>EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES VAL DE LOIRE</td> <td>700,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Entreprise	Coût HT	3 – Charpente couverture zinguerie	SARL HIROU FRERES Pernay	10 717,02 €	4 – Peinture	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES VAL DE LOIRE	700,00 €
		Lot	Entreprise	Coût HT							
		3 – Charpente couverture zinguerie	SARL HIROU FRERES Pernay	10 717,02 €							
4 – Peinture	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES VAL DE LOIRE	700,00 €									
14/08/18	DC20180814G120	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (D G-25 recette 152 €)									
28/08/18	DC20180828G121	Domaine et patrimoine – Renouvellement de cavurne dans le cimetière du cœur de ville (K D-13 recette 152 €)									
30/08/18	DC20180830F122	Commande publique – Avenant n°1 au marché d'acquisition de tableaux numériques interactifs (pour modifier le bordereau de prix unitaires avec l'ajout d'un bloc 2 prises pour 39,00 € HT et l'installation du bloc pour 45,00 € HT)									
30/08/18	DC20180830F123	Commande publique – Contrat de maintenance du système de gestion du stationnement temps partagé et à durée limitée (avec Technolia pour 2 772,00 € HT)									
03/09/18	DC20180903F125	Commande publique – Marché pour l'acquisition d'un fourgon et d'un camion benne (avec Renault Retail Grp de Chambray-Lès-Tours, soit 20 034,42 € HT pour le fourgon et 27 538,76 € HT pour le camion benne)									
03/09/18	DC20180903F126	Commande publique – Avenant pour acter du transfert de la société ASCITE Ingénierie vers la société ASCITE Ingénierie Grand Ouest (dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage pour la programmation d'aménagement du site des Grands Champs – les termes du marché sont inchangés)									

1 – DL20180920M01 – Finances locales – Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur des créances qui ne peuvent pas être perçues malgré les poursuites engagées par le Comptable public, pour montant total de 2 526,53 € ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à procéder à l'émission des mandats correspondants et à signer tout document en application de la présente délibération.

2 – DM20180920M02 – Finances locales – Décision modificative n°2 sur le budget principal 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 6 abstentions (Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Ilizette SA, Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU, Véronique THIMOGNIER), adopte la décision modificative n° 2 sur le budget principal 2018 ; dit que le montant du budget principal 2018 s'élève désormais à 23 777 641,32 €, soit une somme de 13 486 066,10 € en section de fonctionnement et 10 291 575,22 € en section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
1341 30 LA1	DETR 2018 J. Villeret	32 400,00 €
021 01 ADM	Virement de la section de fonction.	-6 800,00 €
45821 824 UD	Co-maitrise ouvrage TMVL	17 000,00 €
TOTAL		42 600,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2313 30 LA1	Réajustement travaux J.Villeret	129 730,00 €
2041512 020 ADM	Options piscine	-153 930,00 €
122 2315 824 UD	Aménagement Grands champs	115 500,00 €
2313 020 VS1	Travaux de bâtiment	-80 000,00 €
2315 822 VR	Travaux d'aménagement	-10 000,00 €
2182 020 VS1	Véhicules	16 000,00 €
2184 020 ADM	Mobilier	25 000,00 €
2188 020 ADM	Borne interactive	6 000,00 €
2188 823 VV	Mobilier urbain	10 000,00 €
2051 020 ADM	Logiciel RH	46 500,00 €
2051 020 ADM	Licences office	-24 000,00 €
2051 020 ADM	Outil de billetterie en ligne	-10 200,00 €
211 820 UD	Acquisition de terrains	-25 000,00 €
121 824 UD	Requalif. Coeur historique	-17 000,00 €
120 2313 824 UD	Halle	-3 000,00 €
45811 824 UD	Co-maitrise ouvrage TMVL	17 000,00 €
TOTAL		42 600,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
001 01 ADM	Résultat antérieur	-300,00 €
7472 33 CM	Subvention Régionale	5 465,00 €
74718 020 ADM	Dotations Etat	5 561,00 €
74834 020 ADM	Alloc.compensaton TF	-413,00 €
78435 020 ADM	Alloc.compensaton TH	10 408,00 €
TOTAL		20 721,00 €

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
61558 40 LD	Réparation équipement sportif	3 000,00 €
60636 020 VS1	Vêtements de travail	-9 000,00 €
606881 020 VS1	Fournitures de peinture	9 000,00 €
611 33 CM	Outil de billetterie en ligne	2 200,00 €
611 020 ADM	Contrat de prestation GIPRECIA	4 800,00 €
6541 020 ADM	Créances admises en non valeur	1 185,00 €
6542 020 ADM	Créances éteintes	1 344,00 €
673 020 ADM	Titres annulés	1 500,00 €
739223 01 ADM	FPRCI	2 291,00 €
022 01 ADM	Dépenses imprévues	11 201,00 €
023 01 ADM	Virement à la section d'investis.	-6 800,00 €
TOTAL		20 721,00 €

3 – DM20180920M03 – Finances locales – Clôture du budget annexe commerces 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à la clôture du budget annexe commerces à la date du 30 novembre 2018 ; précise que les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe commerces seront repris au budget principal de la commune de Fondettes après leur adoption, dans chaque section respective, en fonctionnement et en investissement ; décide de réintégrer l'actif et le passif du budget annexe commerces dans le budget principal de la Commune ; dit que la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe commerces dans le budget principal de la Commune est effectuée par le comptable assignataire de la Commune qui procède à la reprise du budget concerné en balance d'entrée dans les comptes du budget principal de la Commune et réalise l'ensemble des écritures d'ordre non budgétaire nécessaires à la réintégration du budget annexe commerces au budget principal de la Commune.

4 – DM20180920M04 – Finances locales – Décision modificative sur le budget annexe commerces 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 2 sur le budget annexe commerces 2018 ; dit que le montant du budget annexe commerces 2018, en sur-équilibre, s'établit désormais comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
7785 90 AR3	Excédent d'investissement transféré	-1 106 901,54 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
6522 90 AR3	Reversement excédent Budget Annexe C	-1 106 901,54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
1068 90 AR3	excédent de fonctionnement capitalisé	-1 106 901,54 €

Section de Fonctionnement : 50 043,16 €
Recettes d'Investissement : 1 126 901,54 €
Dépenses d'investissement : 20 000,00 €

Soit un total recettes de 1 176 944,70 € et un total dépenses de 70 043.16 €.

5 – DM20180920M05 – Finances locales – Demande de fonds de concours auprès de Tours Métropole Val de Loire pour les investissements 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, annule les délibérations n°20180530M16 du 30 mai 2018 et n°20180628M07 du 28 juin 2018 ; demande auprès de Tours Métropole Val de Loire l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 168 858 € au titre des investissements de l'année 2018 tel que repris dans les plans de financement ci-après ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération :

Aménagement du cimetière du cœur historique			
Dépenses HT		Recettes	
Travaux d'aménagement	108 333 €	Fonds de concours Métropole	54 000 €
		Participation Ville	54 333 €
Total	108 333 €	Total	108 333 €

Aménagement de la salle Jacques Villeret site de L'Aubrière			
Dépenses HT		Recettes	
Travaux d'aménagement	210 000 €	Fonds de concours Métropole	88 800 €
		DETR	32 400 €
		Participation Ville	88 800 €
Total	210 000 €	Total	210 000 €

Acquisition d'une balayeuse			
Dépenses HT		Recettes	
Investissement	60 000 €	Fonds de concours Métropole	26 058 €
		Participation Ville	33 942 €
Total	60 000 €	Total	60 000 €

6 – DL20180920M06 – Finances locales – Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité du représentant de l'État – Transmission électronique des documents budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte l'avenant n°1 à la convention existante, pour la transmission électronique des documents budgétaires de la ville de Fondettes aux services de l'État ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'avenant et tout document en application de la présente délibération.

7 – DL20180920M07 – Finances locales – Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion de la SEM Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération tourangelle pour les exercices 2012 à 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport de la Chambre régionale des comptes, Centre Val de Loire, le 14 août 2018, comportant les observations définitives sur la gestion de la SEM Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération tourangelle pour les exercices 2012 à 2016 ;

Recommandation de la CRC : Renforcer le cadre juridique des pratiques de mutualisation de personnel entre la SEM PFIAT et sa filiale, la SARL La Bouquetière.

8 – DL20180920M08 – Commande publique – Marchés de travaux pour l'aménagement des abords du centre aquatique sur le site des Grands Champs – phase 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à conclure les marchés de travaux pour l'aménagement du secteur des Grands Champs – phase 2 – aménagement des abords du centre aquatique – pour un montant total de 805 469,93 € HT pour toutes les tranches, avec les entreprises attributaires et pour les montants détaillés par lots suivants ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer les marchés et tout document en application de la présente délibération :

ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES – Tranches affermies et montants hors taxes			
Désignation	LOT 1 COLAS	LOT 2 EIFFAGE ENERGIE	LOT 3 HARMONY PAYSAGE
Tranche Ferme	512 779,97 €	63 731,50 €	78 708,28 €
PSE1	/	2 084,00 €	3 737,60 €
PSE2	/	/	13 779,28 €
PSE3	/	/	7 548,00 €
PSE4	/	/	16 042,20 €
TO1	19 994,54 €	34 086,00 €	10 174,70 €
TO2	10 123,46 €	/	32 680,40 €
Montant total	542 897,97 €	99 901,50 €	162 670,46 €

Date d'affermissement des tranches optionnelles :

Lot 1 : TO1 en 2019 et TO2 en 2020

Lot 2 : TO1 en 2020

Lot 3 : TO1 en 2018, TO2 en 2020 avec les PSE 1 à 4.

9 – DL20180628M09 – Commande publique – Adhésion au Groupement d'Intérêt Public RECIA (Région Centre Interactive) et désignation du délégué à la protection des données

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Commune au Groupement d'Intérêt Public de la Région Centre InterActive (GIP RECIA), domicilié Parc d'activités des Aulnaies, 151 rue de la Juine – 45160 OLIVET, Loiret ; approuve le recours au service du Délégué à la Protection des Données Mutualisé du GIP RECIA ; approuve les termes de la convention constitutive entre la Commune et le GIP RECIA, et les conditions de l'adhésion ; approuve les termes de la convention e-administration qui définit les modalités d'accompagnement des collectivités adhérentes pour la mise en œuvre de la dématérialisation des données et des échanges, et son avenant permettant de bénéficier de la prestation DPO mutualisé ; dit que les crédits nécessaires au montant de la contribution annuelle au GIP RECIA seront prélevés en section de fonctionnement du budget principal de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée pour désigner le représentant du conseil municipal titulaire et son suppléant, qui siègeront à l'Assemblée Générale du GIP RECIA ; désigne, à l'unanimité, Michel PASQUIER en qualité de représentant titulaire et Hervé CHAPUIS en qualité de suppléant, pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA ; donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à l'Adjoint délégué, pour l'application de la présente délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants à la convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

10 – DL20180920M10 – Domaine et patrimoine – Acquisition de la parcelle YH 132 sise au lieu-dit Vau Moron constitutive du chemin rural 39

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée YH n° 132 sise au lieu-dit Vau Moron, d'une superficie de 110 m², moyennant le prix de 1 euro symbolique ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents se rattachant à la présente délibération ; précise que cette acquisition sera ratifiée par acte notarié, aux frais de la Commune, cette acquisition ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor, en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

11 – DL20180628M11 – Domaine et patrimoine – Incorporation dans le domaine communal des biens présumés sans maître

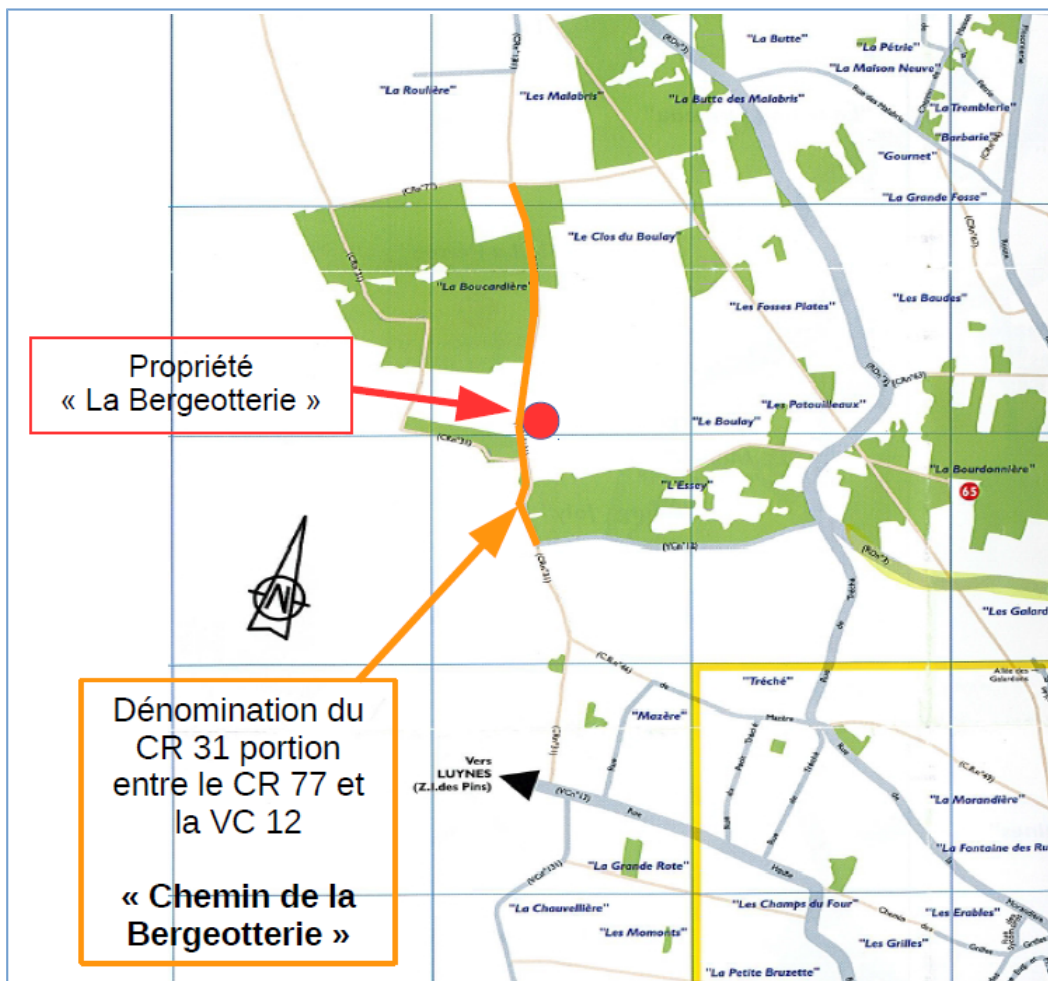
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'incorporation dans le domaine privé communal des parcelles présumées sans maître, reprises dans le tableau ci-annexé ; autorise Monsieur le Maire à constater cette incorporation par arrêté ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes démarches et à signer tout document en exécution de la présente délibération et notamment le dépôt de pièces au service de la publicité foncière Tours.

12 – DL20180920M12 – Domaine et patrimoine – Convention de mise en servitude des terrains communaux cadastrés ZS n° 86, 87 et 88 au lieu-dit « Les Grands Champs » avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire pour l'implantation d'un réseau de distribution publique d'énergie électrique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la convention de mise en servitude des terrains communaux cadastrés ZS n° 86, 87 et 88, sis au lieu-dit Les Grands Champs pour l'implantation des ouvrages prévus dans le cadre de travaux d'extension du réseau de distribution publique d'énergie électrique ; dit que la présente constitution de servitude fera l'objet d'un acte notarié et d'une publication au bureau des Hypothèques aux frais du SIEIL, 12-14 rue Blaise Pascal BP 51314 Tours 37013 Cédex 1 ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir et l'acte notarié, ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

13 – DL20180920M13 – Domaine et patrimoine – Dénomination d'une partie du Chemin Rural n°31 situé dans l'ancien lieu-dit « La Bergeotterie »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer la partie du Chemin Rural n°31 (CR 31), située entre l'intersection du CR 31 avec le CR 77 et la VC 12 : « **Chemin de la Bergeotterie** » ; dit que les crédits nécessaires à la matérialisation des plaques indicatives seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours (article 2152) :



14 – DL20180920M14 – Fonction publique – Renouvellement de la convention de mise à disposition de l'animatrice du relais d'assistants maternels de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à disposition d'un agent communal de Fondettes titulaire du cadre d'emplois des éducatrices de jeunes enfants, au profit des communes de Luynes et de Saint-Etienne-de-Chigny dans le cadre du fonctionnement du Relais d'assistants maternelles intercommunal de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny, à raison de 100% de son temps de travail, pour deux années, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention à intervenir ainsi que tout document en application de la présente délibération.

15 – DL20180920M15 – Fonction publique – Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit ; dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de la Commune :

EFFECTIFS DES AGENTS CONTRACTUELS

Filière **TECHNIQUE**

Cadre d'emploi : Adjoint Technique

- Ouverture de 2 postes d'Adjoint technique à temps non complet à 13/35 pour assurer la garderie municipale à l'école de la Guignière :

Adjoint technique 13/25

ancien effectif : 0

nouvel effectif : 2

Affiché le 26 septembre 2018

Le Maire de Fondettes,
Cédric de Oliveira



Direction de la citoyenneté, du suivi juridique
et des marchés publics

Dossier suivi par :

Mme Dominique HAUDIQUET

☐ 02 47 88 11 02

Courriel : conseilmunicipal@fondettes.fr

Réf/courrier : W/CONSEIL/CM20180920/CR20180920

Annexe à la délibération CM du 20/09/2018 - BIENS VACANTS ET SANS MAITRE FONDETTES - 2016

Numéro	Superficie M ²	Lieu-dit	Nature	Zonage PLU	DISPOSITIONS PLU (*)	POINTS D'INTERET PLU	Estimation Au m ² 2018	
BT	276	350	Vallières	Sol	Ai	UNESCO Risque inondation	OAP des Coteaux Risques naturels, retrait et gonflement des argiles faible VSONO D 952	0,80 €
BT	277	82	Vallières	Jardins	Ahi	UNESCO Risque inondation	OAP des Coteaux Risques naturels, retrait et gonflement des argiles faible VSONO D 952	0,80 €
YH	39	2720	Les Momonts	Sol	N	Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa fort	0,80 €
YK	8	510	La Boucardière	Bois	N	EBC 100 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
YK	9	440	La Boucardière	Bois	N	EBC 100 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
YK	24	470	La Boucardière	Bois	N	EBC 100 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
YK	25	710	La Boucardière	Bois	N	EBC 100 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
YK	27	1700	La Boucardière	Bois	N	EBC 100 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
YK	42	750	Le Clos du Boulay	Terres	N	Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	0,80 €
ZC	89	50	La Butte	Terres	N	EBC 99 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	1,20 €
ZE	21	280	La Grande Laise Ouest	Bois	A	EBC 100 % Secteur du Parc Agricole	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen et fort	1,20 €
ZH	13	100	Les Aulnaies	Bois	N	EBC 99 % Zone naturelle	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa fort	1,20 €
ZR	54	440	Les Longues Raies	Terres	A	Secteur du Parc Agricole	Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	0,80 €
ZS	125	930	Bois Saulage	Terres	AUX	Zone à urbaniser non ouverte à l'urbanisation à vocation Économique	OAP du Vallon des Guillets (1) Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen Zone d'aménagement différé	7,00 €
ZS	126	30	Bois Saulage	Terres	AUX	Zone à urbaniser non ouverte à l'urbanisation à vocation Économique	OAP du Vallon des Guillets Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen Zone d'aménagement différé	7,00 €
ZS	145	1820	Bois Saulage	Terres	AUX	Zone à urbaniser non ouverte à l'urbanisation à vocation Économique	OAP du Vallon des Guillets (1) Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen Zone d'aménagement différé	7,00 €
ZS	146	60	Bois Saulage	Terres	AUX	Zone à urbaniser non ouverte à l'urbanisation à vocation Économique	OAP du Vallon des Guillets Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen Zone d'aménagement différé	7,00 €
ZW	55	410	Veau Liard	Terres	Ap	UNESCO Secteur du Parc Agricole	Cavités souterraines aléa 3 OAP des Coteaux Risques naturels, retrait et gonflement des argiles aléa moyen	0,80 €
TOTAL	11852							

* Les deux premières parcelles sont inscrites au PLU avec la servitude : PPRI A3 Aéroport Tours – Saint Symphorien, toutes les autres parcelles avec la servitude Aéroport Tours – Saint Symphorien

(1) Ces parcelles ont été estimées par les Services fiscaux le 24/07/2018)